



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE : 2 PETITS PAS EN AVANT ET UN GRAND EN ARRIERE

Le jeudi 14 décembre avait lieu la dernière réunion plénière du Comité Interministériel d'Action Sociale pour 2017.

La veille et à leur demande, les représentants de 6 des 7 OS siégeant au CIAS avaient été reçus, par Alain TRIOLLE, directeur de cabinet d'Olivier DUSSOPT accompagné de Caroline KRYKWINSKI, directrice adjointe du cabinet et Elodie FOURCADE, sous-directrice des politiques sociales et de la qualité de vie au travail à la DGAFP. Cette audience avait été demandée notamment pour évoquer le budget amoindri de l'Action Sociale Interministérielle. En effet, un document commun avait été validé par l'ensemble de ces OS pour démontrer la possibilité non seulement de consommer le budget prévisionnel 2018 de 119 M d'euros, sans difficulté (pour contrer la sous-consommation chronique que l'administration favorise) mais encore plus, de pouvoir utiliser un budget conséquent de 140 M, budget qui était celui de l'ASI il y a quelques années.

Les organisations syndicales se sont donc exprimées sur une base commune puis la FGF-FO a demandé que le dossier sur les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants fasse l'objet de nouvelles réunions et que plus aucun groupe de travail ne soit mis en place avec un seul représentant par OS.

Au-delà de l'écoute apparemment bienveillante et de la volonté affichée par le directeur de cabinet de réellement prendre en compte la situation humaine et non comptable des agents, nous attendions des réponses précises lors de la séance du 14.

Une brève déclaration liminaire commune allait dans ce sens. Au nom de la FGF-FO, un propos liminaire a été ajouté pour rappeler notre attachement au CIAS sous sa forme actuelle (en réponse au tract de la CFDT)

Quelques réponses favorables ont été apportées que nous détaillerons plus loin.

En revanche, non seulement d'autres questions sont restées en suspens mais de plus, il a été annoncé en séance que le gouvernement avait porté un amendement pour amputer le programme 148 de 500.000 euros lors du PLF à voter prochainement... De l'aveu même du directeur, cela impactera obligatoirement l'ASI mais on ne sait pas de combien et on verra autour de février quelles prestations seront concernées.

Cette annonce a amené certaines OS, dont la FGF-FO, à demander une suspension de séance. Toutes les OS se sont consultées pour faire le point sur la conduite à tenir à la suite de cette annonce. La décision a été de rester en séance mais de porter des questions avec demande de réponse immédiate de la part du directeur au lieu d'attendre toutes les questions pour faire une réponse globale, comme c'est la coutume ; de plus, il a été également acté que les OS ne parleraient pas en leur nom propre mais au nom de l'ensemble du groupe, pour continuer à montrer notre volonté commune à l'administration.

Cette méthode a permis d'obtenir quelques réponses :

- L'abondement d'un montant de 135 000 euros pour l'intégration des militaires dans l'ASI
- La mise en cohérence de l'Aide à l'Installation du Personnel (AIP) avec le périmètre de la loi ALUR (pour un montant d'environ 400.000 euros)
- L'accord sur le principe de revoir les barèmes de CESU à hauteur de 5 % (même si le directeur de la DGAFP commence à négocier sur le pourcentage...)
- L'accord sur la remise en route d'un groupe de travail sur les barèmes

Les représentants des organisations syndicales ont pu également rappeler à l'administration leur vision de l'action sociale interministérielle, socle commun de l'action sociale déclinée ensuite dans chaque ministère qui en est le complément (et non pas l'inverse), redire leur attachement à la gouvernance et à la structuration de l'instance qui doit rester en l'état et non pas être une petite partie d'un grand tout, comme parfois envisagée voire souhaitée par certains, réaffirmer leur opposition aux « effets de cavalerie » sur le budget (factures 2017 reportées sur 2018) qui sont une façon détournée supplémentaire d'impacter le budget à venir et réitérer leur demande d'une meilleure gestion en région notamment en servant les effectifs nécessaires promis (les cas particuliers de la région Grand Est et de l'Île de France ont été évoqués).

Un camarade retraité de la CGT a apporté son témoignage sur le sujet de l'AMD ce qui a permis de réclamer à nouveau que les tranches 7 et 8 soient réintégrées (ce qui avait déjà fait l'objet d'une explication et d'une demande la veille auprès du directeur de cabinet).

Ensuite, l'administration a annoncé la « bonne nouvelle » de la fin d'année à savoir l'augmentation de 1.35 % de la PIM Restauration qui passera ainsi **de 1.22 à 1.24 euros** (attention à l'indigestion) au 1^{er} janvier 2018.

Nous avons regretté, une fois de plus, l'attitude de la DGAFP qui a répondu, lors de l'intervention liminaire de la FGF-FO sur la gouvernance de l'instance, que, suite aux différentes rencontres avec « vos responsables de fédérations », il n'avait pas beaucoup été question d'action sociale interministérielle...sous-entendant que ce n'était pas un sujet qui les préoccupaient !!! Le directeur de la DGAFP s'est également permis, à notre retour de suspension, et lors de la première demande de réponse, de remarquer que « cela ne méritait certainement pas une suspension de séance » ...ce n'est pas la première fois qu'il fait preuve d'un certain mépris des instances du personnel, quoi qu'il en dise, et de l'ensemble des agents.

Pour la FGF-FO, nous avons répondu, concernant la réflexion sur nos représentants nationaux, que nos fédérations nous faisaient confiance et que c'est ce qui justifiait une instance spécifique pour l'ASI et que, si les gouvernants voulaient plus d'informations sur ce qui se passait dans l'action sociale interministérielle, ils pouvaient toujours venir participer à une séance plénière...

FAIRE PROGRESSER L'ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE DANS LES MOIS ET LES ANNEES A VENIR VA DEMANDER UNE FORTE MOBILISATION.

ENSEMBLE, NOUS FERONS LE MAXIMUM POUR Y PARVENIR